

Nombre de membres en exercice : 20

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES : Contre : 0 Pour : 15

Date de convocation : 15/05/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Comité Directeur
de l'Office de Tourisme
DE LA GRANDE MOTTE**

N° 162

Objet : Convention de partenariat avec le Club Taurin de La Grande Motte pour la saison 2023

Séance du Lundi 5 juin 2023 à 15h00

L'an deux mille vingt trois
et le cinq juin

à 15h00, le Comité Directeur de l'Office, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de La grande Motte, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Stéphan ROSSIGNOL.

Présents : S ROSSIGNOL-T BOUVAREL-I BERGE-B REY-J JENIN-VIGNAUD-P ABEL-O BALLANT-S DE SAN FELIX-H PARENA-S CAUDAL-C CERTOUX-B ROUSSELOT-C CAFFIN-K MONGE-R GIUSTI

Absents excusés : C BERGER-J SERIE-A LASSERAND-J KERUZORE-I JOULIE-J MESTRE-S DELACHAUSSEE

Assistait à la séance : J ARNAUD

Le Président expose :

Contexte :

Dans le cadre du programme d'animations et d'événements de l'été, l'Office de Tourisme et le club taurin seront amenés à collaborer en 2023. En effet, cette année, l'Office de Tourisme va organiser tout l'été une fois par semaine (les lundis) dans les arènes des séances de cinéma en plein air. La ville de La Grande Motte a délégué la gestion de ses arènes au club Taurin.

Dans le cadre des fêtes des Arènes (23-24-25 Juin 2023), le Club taurin organise la 3^{ème} olympiade – Journée « Jo Ballester » le samedi 24 Juin 2023 à 21h30 .

Le Club Taurin souhaite remettre en place le spectacle Cavadelis qui se produira le 06 août 2023 dans les arènes.

Une convention sera établie et fixera les obligations de l'Office de Tourisme et du club Taurin.

Obligations de l'association « Club Taurin Lou Gregau »

- Mettre à disposition de l'Office de Tourisme gracieusement tous les lundis de juillet et août les arènes (nettoyage assuré par le club) pour les séances de cinétoile
- Afficher le partenariat institutionnel et notamment la marque LGM
- Autoriser l'Office de Tourisme à diffuser des images et illustrations de l'évènement Cavadelis.
- Reverser 1€ de commission à l'Office de Tourisme pour chaque billet vendu par l'OT du spectacle Cavadelis et 3^{ème} olympiade – Journée « Jo Ballester ».
- Accompagner l'OT dans les initiatives nouvelles autour de la promotion de la course camarguaise et de l'identité du territoire: expositions photos, films taurins etc.

Obligations de l'Office de Tourisme :

- Prendre en charge l'organisation de séances de cinéma aux arènes en juillet et août : frais de projection, sécurité, communication...
- Faire la promotion des toros piscines et autres animations organisées par le club taurin dans ses programmes papiers, site Internet et réseaux sociaux.
- Permettre au club Taurin d'exploiter la buvette durant les séances de cinéma
- Programmer des animations durant le week-end du cheval et soutenir la communication du spectacle CAVADELIS (impression et diffusion d'affiches etc.)
- Assurer une partie de la billetterie de la 3^{ème} olympiade – Journée « Jo Ballester » et du spectacle Cavadelis (principalement sur le site Internet de l'OT)

NOM DU PRODUIT	TARIFS INTERNET		TARIFS GUICHET		TARIFS REDUITS	Commissions prises par OT
	PRIX	AGE	PRIX	AGE		
Cavadelis	/	/	19,00 €	Tarif unique		1€ par ticket vendu
Olympiade Camarguaise	/	/	7€ 3€	adulte enf (5 à 10 ans)	Gratuité pour les - de 5 ans	1€ par ticket vendu

Je vous propose de valider les principes de cette convention et d'autoriser Jérôme Arnaud à la signer.

Où l'exposé, et après avoir délibéré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Président,
Stéphan ROSSIGNOL